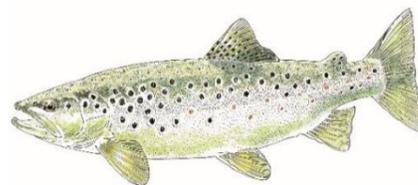
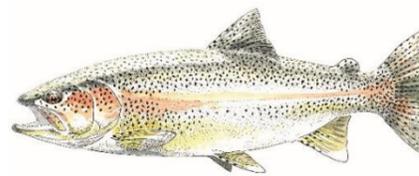


CALENDRIER DES LACHERS DE TRUITES A PARTIR DU 11 MAI 2020



Truite fario (TRF)



Truite arc-en-ciel (TAC)



Saumon de fontaine (SDF)

MISE A JOUR EFFECTUEE LE JEUDI 14 MAI 2020

Lieux	Catégorie piscicole	Secteurs	AAPPMA	Quantités	Observations	Espèces		
SECTEUR NORD								
Le Curé	2 ^{ème}	Bouhet	Carpe Aunisienne	50 kg	1 lâcher prévu. Pêche à partir du samedi 16 mai	TAC		
SECTEUR EST								
La Boutonne	1 ^{ère}	De Dampierre/Boutonne à Nuaillé/Boutonne	Vairon Boutonnais	700 kg	2 lâchers de 350 kg les samedis 16 et 30 mai	TAC, TRF		
		De Nuaillé/Boutonne au pont du Faubourg Taillebourg à St-Jean d'Angély	Pêcheurs Angériens	200 kg	1 lâcher le 12 mai	TRF		
	2 ^{ème}	Saint-Jean d'Angély : du Quai Saint-Jacques au plan d'eau de Bernouet		200 kg	1 lâcher le 15 mai	TAC		
L'Antenne	1 ^{ère}	De l'ouvrage de Bagnizeau au Seure	Gaule Mathalienne	250 kg	1 lâcher semaine 20. Pêche à partir du samedi 16 mai	TRF, TAC, SDF		
SECTEUR OUEST								
Plan d'eau de Béliçon	2 ^{ème}	Rochefort	Loutre Rochofortaise	180 kg	Le lâcher de 60 kg prévu le 15 mai est annulé. Les lâchers prévus les 22 et 29 mai (2 x 60 kg) sont maintenus sous réserve de l'accord de la Préfecture.	TAC		
Etangs de Saint-Hippolyte		Saint-Hippolyte	Gaule St-Hippolyte-Cabariot	150 kg				
Lac de Cabariot		Cabariot		150 kg				
Canal Charente-Seudre		Port du Lindron à Marennes	Gaule Marennaise	200 kg			Le lâcher de 200 kg prévu le 16 mai est repoussé au samedi 30 mai.	
La Seudre		Du lieu-dit « La Foye » (Cravans) au lieu-dit « La Jacqueline » (Le Chay).	Seudre-Atlantique	250 kg			1 lâcher semaine 20	TAC, TRF
La Trézence		De Migré à Puyrolland	Gardon Boutonnais	450 kg			1 lâcher prévu. Pêche à partir du dimanche 17 mai	TAC, TRF, SDF
SECTEUR CENTRE								
Le Bramerit	1 ^{ère}	Du pont du Lieu-dit « Chez Ferret » au pont de la RD 114 (Saint-Savinien)	Mouche de St-Savinien	300 kg	3 lâchers de 100 kg les semaines 20, 21 et 22	TRF, TAC, SDF		
Le Coran		De Saint-Bris-des Bois à la confluence avec la Charente	Pêcheurs Saintongeais	450 kg	Pêche à partir du samedi 16 mai (1 lâcher de 350 kg) + 100 kg semaine 21.	TRF		
Le Bourru	2 ^{ème}	Lieu-dit « Bourru », entre RN 141 et RD 24			100 kg	Pêche à partir du samedi 16 mai (1 lâcher de 50 kg) + 50 kg semaine 21.	TAC	
SECTEUR SUD								
La Seugne	2 ^{ème}	Du lieu-dit « Le Coudinier » (Mosnac) au lieu-dit « Le Gué de Marraud » situé sur le bras de Seugne dit « l'Etier de Courpignac » (Les Gonds)	Pêcheurs d'Anguilles de la Seugne	450 kg	1 lâcher prévu. Pêche à partir du vendredi 15 mai	TAC		
Plan d'eau d'Heurtebise		Jonzac	Gaule Jonzacaise	100 kg	Le lâcher de 100 kg prévu le 15 mai est repoussé à une date ultérieure. Toutefois, en mesure compensatoire, un lâcher sera effectué sur la Seugne le 15 mai entre la passerelle et le Moulin de Chez Bret.			
La Maine	1 ^{ère}	Du lieu-dit « Chez Tardi » au Moulin d'Isaac (Clion/Seugne)		150 kg	1 lâcher prévu. Pêche à partir du samedi 16 mai	TRF		
Le Tarnac		Du pont du lieu-dit « La Laigne » au Moulin de Goribon (Nieul-le-Virouil)		30 kg	1 lâcher prévu. Pêche à partir du samedi 16 mai			
Le Pharaon	2 ^{ème}	Du pont de Bapaille (Mortiers) au lieu-dit « Le Geay » (Léoville).		50 kg	1 lâcher prévu. Pêche à partir du samedi 16 mai	TAC, TRF		
Le Trèfle		De St-Ciers-Champagne (second pont D 251 E3 direction Brie-sous-Archiac, lieux-dits l'Encrevier/La Briasse) au Moulin de Bertin.		50 kg	1 lâcher prévu. Pêche à partir du samedi 16 mai			
Le Taillon		Du pont de la D 145 à Saint-Dizant-du-Gua au lieu-dit « Le Sap ».		50 kg	1 lâcher prévu. Pêche à partir du samedi 16 mai			